

## Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques mondiales d'importance systémique (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales, y compris la CIBC, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

En milliers de dollars, aux 31 octobre		2020	2019
Section	Indicateurs		
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières	202 927 443 \$	171 547 163 \$
	2. Passifs transfrontières	192 443 219	170 609 561
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier <sup>1</sup>	847 137 806 \$	722 260 507 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	59 736 081 \$	55 180 978 \$
	5. Passifs dans le système financier	45 553 165	34 198 618
	6. Titres en circulation	168 533 444	173 111 702
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement	17 709 722 200 \$	15 818 619 512 \$
	8. Actifs sous garde	1 886 628 000	1 943 784 000
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	74 473 634	50 889 244
E. Complexité	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	5 557 139 266 \$	5 333 289 112 \$
	11. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs	27 120 512	22 344 685
	12. Actifs de niveau <sup>3</sup>	1 399 544	1 737 213

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires visant les déductions en capital ni de l'exemption provisoire du BSIF quant aux réserves auprès des banques centrales ni les titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité.

### Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2019 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

#### A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

#### B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

#### C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

#### D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

#### E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

### Révisions futures aux exigences de communication publique pour les BISM

Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié un document portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*) à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM. La version modifiée de la méthode d'évaluation devait entrer en vigueur d'ici l'évaluation des BISM de 2021. Dans le cadre des mesures annoncées par le CBCB en réponse à la COVID-19, la date de prise d'effet de la mise à jour de la méthode d'évaluation a été reportée d'un an et la mise à jour entrera donc en vigueur pour l'évaluation des BISM de 2022.